



**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2008**

Bruitparif

Association Loi 1901

9, Impasse Milord
75018 Paris

Conseil - Audit - Ingénierie pédagogique - Expertise comptable - Commissariat aux comptes

31 avenue Foch - 94100 Saint Maur des Fossés
1, rue de Savoie - 94100 Saint Maur des Fossés
Tél. : 01 41 79 41 79 - Fax : 01 41 79 41 78 - www.groupepluriel.fr - accueil@groupepluriel.fr
Siren 392 673 943 - Code APE 741C



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Bruitparif

Association Loi 1901

9, Impasse Milord
75018 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Bruitparif, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

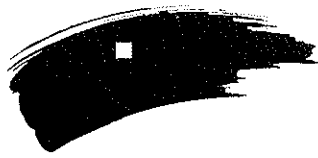
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur

- le respect des dispositions du règlement CRC 99.01 relatif aux obligations comptables des associations,
- l'exhaustivité, la réalité et le correct traitement comptable des subventions reçues,
- les informations fournies en annexe,

n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Maur,
Le 29 avril 2009

Philippe Barré
Commissaire aux comptes



Bruitparif

Association Loi 1901

9, Impasse Milord
75018 Paris

Comptes annuels au 31 décembre 2008

BRUITPARIF
 25, rue Coquillière
 75001 Paris

Bilan au 31 décembre 2008
 en euros

ACTIF	31 décembre 2008		31 décembre 2007		PASSIF	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
<i>Immobilisations incorporelles</i>					Fonds associatifs	144 964,37	102 601,08
Logiciels	73 189,65	34 913,66	38 275,99	50 083,10	<i>Résultat de l'exercice</i>	32 004,16	42 363,27
<i>Immobilisations corporelles</i>					Subvention d'investissement	702 230,87	581 984,49
Installations spécialisées	511 594,41	77 882,10	339 443,77	185 940,18			
Outils industriels	2 651,95	612,22	2 038,83	545,82			
Agencements et installations diverses	9 497,42	1 513,75	7 983,67	21 036,15			
Matériel de transport	28 737,00	6 478,12	22 258,88	25 152,58			
Matériel de bureau et informatique	83 016,37	38 952,90	44 083,47	40 632,70			
Mobilier	9 824,52	1 395,19	8 429,33	5 057,61			
<i>Avances et acomptes sur immobilisations</i>							
	21 137,28	0,00	21 137,28	0,00			
<i>Immobilisations financières</i>							
	36 489,02	5 000,00	31 489,02	5 916,64			
TOTAL actif immobilisé	575 936,72	166 727,94	409 208,78	334 344,78		879 199,40	526 948,84
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
<i>Etudes en cours</i>					<i>Dettes fournisseurs</i>	110 083,39	144 371,86
	14 911,79	7 455,90	7 455,89	0,00	<i>Dettes fiscales et sociales</i>	99 108,46	68 814,34
<i>Créances diverses</i>					<i>Autres dettes</i>	1 590,04	877,81
Autres créances	153 638,84	0,00	153 638,84	216 868,87	<i>Produits constatés d'avance</i>	49 683,80	85 500,00
<i>Values mobilières de placement</i>							
Disponibilités	499 046,25	0,00	499 046,25	146 834,60			
<i>Charges constatées d'avance</i>							
	70 315,33	70 315,33	70 315,33	11 650,35			
TOTAL Actif Circulant	737 912,21	7 455,90	730 456,31	502 168,07	TOTAL des dettes	260 465,69	299 564,01
TOTAL GENERAL	1 313 848,93	174 183,84	1 139 665,09	836 512,85	TOTAL GENERAL	1 139 665,09	826 512,85

DETAIL DE L'ACTIF
En euros

	Valeurs brutes 31/12/2008	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes 31/12/2008	Valeurs nettes 31/12/2007
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	73 189,65	34 913,66	38 275,99	50 083,10
Logiciels	73 189,65	34 913,66	38 275,99	50 083,10
Immobilisations corporelles	445 120,77	126 814,28	318 306,49	278 345,04
Installations spécialisées	311 394,41	77 882,10	233 512,31	185 940,18
Outils industriels	2 651,05	612,22	2 038,83	545,82
Agencements et installations diverses	9 497,42	1 513,75	7 983,67	21 036,15
Matériel de transport	28 737,00	6 478,12	22 258,88	25 132,58
Matériel de bureau et informatique	83 016,37	38 932,90	44 083,47	40 632,70
Mobilier	9 824,52	1 395,19	8 429,33	5 057,61
Avances et acomptes sur immobilisations	21 137,28	-	21 137,28	-
Immobilisations financières	36 489,02	5 000,00	31 489,02	5 916,64
Titres de participations	183,00	-	183,00	183,00
Dépôts et cautionnements versés	36 306,02	5 000,00	31 306,02	5 733,64
ACTIF CIRCULANT				
Etudes en cours	14 911,79	7 455,90	7 455,89	-
Autres créances	153 638,84	-	153 638,84	216 868,87
Avances fournisseurs	14 184,06	-	14 184,06	1 090,00
Tickets restaurant	4 590,00	-	4 590,00	5 802,00
Subvention invest. à recevoir (315 K€)	-	-	-	63 000,00
Subvention invest. à recevoir (100 K€)	21 214,78	-	21 214,78	92 563,87
Subvention fonctionn. à rec Etat	40 000,00	-	40 000,00	-
Subvention emploi tremplin à recevoir	39 250,00	-	39 250,00	54 250,00
Cotisations fonct à rec industriel	34 300,00	-	34 300,00	-
Cotisations adhérents	100,00	-	100,00	-
Produits à recevoir	-	-	-	163,00
Disponibilités	499 046,25	-	499 046,25	126 814,25
Crédit Coopératif	498 989,90	-	498 989,90	126 811,93
Caisse	56,35	-	56,35	2,32
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	146 834,60
SICAV/FCP	-	-	-	146 834,60
Charges constatées d'avance	70 315,33	-	70 315,33	11 650,35

BRUITPARIF
25, rue Coquillière
75001 Paris

DETAIL DU PASSIF
En euros

31/12/2008 31/12/2007

Capitaux propres

Fonds associatifs	176 968,53	144 964,35
Fonds associatifs	144 964,37	102 601,08
Résultat	32 004,16	42 363,27
Subvention d'investissement	702 230,87	381 984,49
Subvention d'invest. Industriels 2005	15 000,00	15 000,00
Investissement sur subv 2005	- 12 207,50	- 8 425,56
Investissement sur subv 2007	- 768,06	- 35,69
Subvention d'invest Industriels 2007	10 000,00	-
Subvention d'invest. Région 2006	315 000,00	315 000,00
Investissement sur subv région 2006	- 146 265,12	- 63 807,07
Subvention d'invest. Région 2007	100 000,00	100 000,00
Investissement sur subv région 2007	- 16 469,64	- 740,01
Subvention d'invest. Région 2008	85 000,00	-
Investissement sur subv région 2008	- 4 871,99	-
Subvention d'invest. Département 2007	25 000,00	25 000,00
Investissement sur subv Département 2007	- 1 564,89	- 7,18
Subvention d'invest. Département 2008	20 000,00	-
Investissement sur subv Département 2008	- 621,93	-
Subvention d'invest. ETAT (DGAC) 2008	315 000,00	-

DETTES

Dettes fournisseurs	110 083,39	144 371,86
Fournisseurs et comptes rattachés	91 693,47	4 461,82
Fournisseurs d'immobilisations	-	113 556,27
Fournisseurs factures non parvenues	18 389,92	26 353,77
Dettes fiscales et sociales	99 108,46	68 814,34
Provision CP	17 179,93	10 564,96
URSSAF	40 734,00	29 670,00
IPECA	3 516,00	2 605,00
Caisse de retraite	12 443,00	9 054,00
GARP	6 283,00	4 724,00
Charges sociales sur CP	7 730,97	4 754,23
Taxes sur les salaires	8 946,00	5 904,00
FPC	2 011,56	1 255,15
1% CDD	226,00	245,00
Autres taxes	38,00	38,00
Autres dettes	1 590,04	877,81
Notes de frais	1 590,04	877,81
Produits constatés d'avance	49 683,80	85 500,00

BRUITPARIF
25, rue Coquillière
75001 Paris

Compte de résultat du 01 Janvier 2008 au 31 décembre 2008
en euros

	Débit		Crédit	
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007
Charges d'exploitation				
Achats	34 875,22	28 015,26		40 000,00
Services extérieurs	204 007,14	128 344,62		
Autres services extérieurs	143 969,11	47 003,96	25 000,00	310 000,00
Impôts taxes et versements assimilés	27 009,56	17 574,11	500 000,00	45 000,00
Charges de personnel:	457 870,14	351 752,77	100 000,00	15 000,00
- Salaires	257 571,04	228 210,64	15 000,00	-
- Charges sociales	134 404,45	96 668,26	23 404,25	136 000,00
- Autres charges du personnel	65 894,65	26 873,87	146 000,00	
Autres charges:	455,86	-	82 300,00	67 000,00
- Redevance, concession, brevet	454,78	-	500,00	400,00
- Autres charges de gestion courante	1,08	-	-	8,31
Dotations aux amortissements et aux provisions:	107 386,52	57 250,92	14 911,79	-
- Dotations aux amortissements	94 930,62	57 250,92	109 753,62	57 250,94
- Dotations aux provisions	12 455,90			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	975 573,55	629 941,64	1 016 869,66	670 659,25
Charges financières				
Autres charges financières	-	1,80	5 301,59	412,66
	-	1,80	5 301,59	412,66
TOTAL CHARGES FINANCIERES	-	1,80	5 301,59	412,66
Charges exceptionnelles	15 505,00	6 869,04	711,46	8 103,84
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 505,00	6 869,04	711,46	8 103,84
TOTAL DES CHARGES	990 878,55	636 812,48	1 022 882,71	679 175,75
EXCEDENT DE L'EXERCICE	32 004,16	42 363,27	-	-
TOTAL GENERAL	1 022 882,71	679 175,75	1 022 882,71	679 175,75

BRUITPARIF
25, rue Coquillière
75001 Paris

DETAIL DES CHARGES

	31/12/2008	31/12/2007
CHARGES D'EXPLOITATION	867 731,17	572 690,72
<u>Achats</u>	34 875,22	28 015,26
EDF GDF	3 980,37	2 510,91
Petit matériel	3 122,94	1 376,92
Carburant	730,07	2 445,36
Fournitures de bureau	7 670,69	13 283,46
Mat. Pour mesure acoustique	19 371,15	8 398,61
<u>Services extérieurs</u>	204 007,14	128 344,62
Hébergement site Internet	1 380,54	797,13
Sous-traitance	81 210,76	42 729,48
Loyer photocopieur	7 073,63	5 821,96
Locations immobilières	55 961,50	31 001,23
Location parking	2 916,24	3 608,32
Locations mobilières	5 803,67	129,24
Charges locatives	2 354,15	2 126,29
Maintenance	9 633,45	2 624,64
Maintenance Stations de mesures	7 799,83	6 174,94
Assurance automobile	1 131,64	1 557,40
Assurances multirisques	1 280,19	386,05
Assurance responsabilité civile	803,52	301,76
Assurance Bris de machine Acoustique	4 325,27	2 924,86
Assurances diverses	181,85	716,43
Etudes et recherches	16 629,72	24 443,56
Documentation et abonnements	1 229,40	1 951,33
Frais de colloques et séminaires	4 291,78	1 050,00
<u>Autres services extérieurs</u>	143 969,11	47 003,96
Honoraires	53 318,32	-
Honoraires comptables	6 743,32	4 630,61
Honoraires CAC	9 568,00	2 000,00
Publicité	-	3 341,70
Foires et expositions	22 092,43	5 506,38
Publications	6 212,13	4 835,43
Divers	-	5,00
Transport	405,04	76,34
Missions et réceptions	14 306,46	8 129,57
Voyages et déplacements	6 303,67	3 949,04
Affranchissement	1 788,66	4 223,51
Téléphone	19 397,46	8 798,69
Autres frais bancaires	1 303,48	429,09
Autres prestations	2 530,14	1 078,60

BRUITPARIF
25, rue Coquillière
75001 Paris

DETAIL DES CHARGES

	31/12/2008	31/12/2007
<u>Impôts, taxes et versements assimilés</u>	<u>27 009,56</u>	<u>17 574,11</u>
Taxes sur les salaires	24 772,00	15 953,00
Formation professionnelle continue	2 011,56	1 255,15
Fongecif	226,00	245,00
Autres impôts	-	120,96
<u>Charges de personnel</u>	<u>457 870,14</u>	<u>351 752,77</u>
Salaires	257 571,04	228 210,64
Congés payés	35 785,86	1 306,53
Indemnités et avantages divers	30 939,66	20 763,62
Charges patr. URSSAF	84 982,77	61 864,19
Cotisation IPECA	10 517,07	7 914,88
Cotisation AG2R	23 374,41	17 417,25
Cotisation GARP	12 553,46	9 471,94
Charges sur CP	2 976,74	558,46
Médecine travail	912,33	1 059,08
Autres charges de personnel	- 1 743,20	3 186,18
<u>Autres charges</u>	<u>455,86</u>	<u>-</u>
Autres charges de gestion courante	1,08	-
Redev.concess.brevet, licence, marque	454,78	-
CHARGES FINANCIERES	-	1,80
Perte de change	-	1,80
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 305,00	6 869,04
<u>Charges exceptionnelles</u>	<u>15 305,00</u>	<u>6 869,04</u>
Pénalités et amendes	90,00	46,00
Charges sur exercices antérieurs	392,00	-
Valeurs comptables des éléments actif cédés	14 823,00	6 808,04
Autres charges exceptionnelles	-	15,00

BRUITPARIF
25, rue Coquillière
75001 Paris

DETAIL DES PRODUITS

	31/12/2008	31/12/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION	907 116,04	613 400,00
<u>Etudes</u>	<u>25 000,00</u>	<u>40 000,00</u>
<u>Etudes en cours</u>	<u>14 911,79</u>	<u>-</u>
<u>Subventions</u>	<u>784 404,25</u>	<u>506 000,00</u>
Région	500 000,00	310 000,00
Etat	100 000,00	45 000,00
Emploi tremplin	15 000,00	15 000,00
UE	23 404,25	-
Autres collectivités territoriales	146 000,00	136 000,00
<u>Cotisations</u>	<u>82 800,00</u>	<u>67 400,00</u>
Activités économiques	82 300,00	67 000,00
Professionnels	400,00	300,00
Associations	100,00	100,00
<u>Quote-part subv. virées au résultat</u>	<u>109 753,62</u>	<u>57 250,94</u>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	711,46	8 103,84
Produits de cession d'éléments d'actif	-	6 742,30
Produits sur exercices antérieurs	624,46	1 283,53
Autres produits exceptionnels	87,00	78,01

BRUITPARIF

Observatoire du Bruit en Ile de France

Association régie par la loi de 1901

Siège social : 25 rue Coquillière

75001 PARIS

ANNEXE

Aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2008

L'association BRUITPARIF se caractérise par les données suivantes au 31 décembre 2008

Total du bilan	1 139 665 €
Produits d'exploitation	1 016 870 €
Excédent	32 004 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de l'association BRUITPARIF pour l'exercice du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Le sommaire est le suivant :

1. Règles et méthodes comptables	2
1.1. Immobilisations incorporelles	2
1.2. Immobilisations corporelles	2
1.3. Immobilisations financières.....	3
1.4. Créances	3
1.5. Subventions d'investissement.....	3
1.6. Faits marquant de l'exercice.....	3
2. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat.....	4
2.1. État de l'actif immobilisé	4
2.2. État des amortissements	4
2.3. État des provisions	4
2.4. État des échéances des dettes.....	5
2.5. État des créances	5

2.6.	Produits à recevoir et charges constatées d'avance	5
2.7.	Charges à payer.....	5
2.8.	Capitaux propres	5
2.9.	Trésorerie.....	5
2.10.	Activité.....	5
2.11.	Reprise des subventions d'investissement	6
2.12.	Engagement de crédit-bail.....	6
3.	Informations complémentaires.....	6
3.1.	Loi sur le volontariat associatif.....	6
3.2.	Valorisation du bénévolat.....	6
3.3.	Provision départ en retraite.....	6
3.4.	Droit individuel à la formation	6
3.5.	Effectif.....	6
3.6.	Engagements financiers et sûretés réelles données et reçues :	6

1. Règles et méthodes comptables

L'association arrête ses comptes en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et prend en compte le règlement n°99-01 relatif aux règles de comptabilisation des domaines spécifiques des associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les logiciels sont amortis sur 3 à 5 ans.

1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles ont été modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC) (Règlements CRC n° 2002-10, n°2003-07 et n°2004-06).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en

fonction la durée de vie prévue :

- Installations spécialisées 3 à 7 ans
- Outillages : 3 à 5 ans
- Agencements : 10 ans
- Matériel de transport 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- Mobilier 10 ans

Les installations spécialisées représentent des outillages spécifiques destinés à recueillir toutes informations sur le bruit, lié aux infrastructures au trafic aérien, aux activités économiques, à la vie locale, et dans l'habitats.

L'association tient à jour régulièrement une liste des matériels immobilisés.

1.3. Immobilisations financières

Elles concernent des dépôts et cautionnements.

Elles font l'objet d'une dépréciation cas par cas, en fonction du risque encouru.

1.4. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation au cas par cas, en fonction du risque encouru.

1.5. Subventions d'investissement

Le règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, précise au point 6 de l'annexe : « les associations et fondations peuvent recevoir des subventions d'investissement destinées au financement d'un ou plusieurs biens dont le renouvellement incombe ou non à l'organisme, cette distinction s'opère en analysant la convention de financement, ou à défaut, en prenant en considération les contraintes de fonctionnement de l'organisme. Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise, les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont inscrites au comptes 13 et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien ».

Le 17 décembre 2008, l'association a perçu une subvention de la DGAC (ETAT) de 300 000 € au titre des investissements prévus au budget de l'exercice 2009.

1.6. Faits marquant de l'exercice

- Fusion-absorption de ODES 94

L'assemblée générale du 11 décembre 2008 a approuvé la fusion-absorption de l'association Observatoire départemental de l'environnement sonore du Val de Marne (ODES 94) par l'association BRUITPARIF. L'opération a été approuvée avec un effet différé au 1er janvier 2009.

2. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat

2.1. État de l'actif immobilisé

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations	Valeurs brutes au 01/01/2008	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2008
Immobilisations Incorporelles	64 682	8 508	0	73 190
Logiciels	64 682	8 508		73 190
Immobilisations Corporelles	335 851	129 400	20 130	445 121
Installations spécialisées	213 486	97 908		311 394
Outillages	816	1 835		2 651
Agencements Installations	24 702	4 926	20 130	9 498
Matériel de transport	28 737			28 737
Matériel de bureau & informatique	62 568	20 449		83 016
Mobilier	5 542	4 282		9 825
Immobilisations financières	5 917	43 770	13 198	36 489
Titres de participation	183			183
Dépôts versés	5 534	30 372		35 906
Cautions	200	13 398	13 198	400
TOTAL GENERAL	406 450	181 678	33 328	554 800

2.2. État des amortissements

Amortissements	Amortissements au 01/01/2008	Dotations	Reprises	Amortissements au 31/12/2008
Immobilisations Incorporelles	14 599	20 315	0	34 914
Logiciels	14 599	20 315		34 914
Immobilisations Corporelles	57 505	74 617	5 307	126 815
Installations spécialisées	27 546	50 336		77 882
Outillages	270	342		612
Agencements Installations	3 665	3 156	5 307	1 514
Matériel de transport	3 604	2 874		6 478
Matériel de bureau & informatique	21 935	16 998		38 933
Mobilier	485	911		1 396
TOTAL GENERAL	72 104	94 932	5 307	161 729

2.3. État des provisions

L'état des mouvements des provisions est présenté dans le tableau ci-dessous :

PROVISIONS	au 01/01/2008	Dotations	Reprises	31/12/2008
Provision sur immobilisations financières		5 000		5 000
Provision sur études en cours		7 456		7 456
TOTAL GENERAL	0	12 456	0	12 456

2.4. État des échéances des dettes

L'échéance des dettes figure dans le tableau ci-après :

	Total	à moins d'un an	de 1 a 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs	110 083	110 083		
Dettes fiscales et sociales	99 108	99 108		
Autres Dettes	1 590	1 590		
Total	210 781	210 781	0	0

2.5. État des créances

Les autres créances sont toutes à échéance à moins d'un an.

2.6. Produits à recevoir et charges constatées d'avance

Ces charges et produits sont à échéance à moins d'un an.

2.7. Charges à payer

L'état des charges à payer est à échéance à moins d'un an.

2.8. Capitaux propres

La situation nette a évolué comme le présente le tableau ci-dessous pendant l'exercice.

	au 01/01/2008	Affectation	Résultat	au 31/12/2008
Fonds associatif	102 601	42 363		144 964
Résultat de l'exercice	42 363	-42 363	32 004	32 004
Situation nette	144 964	0	32 004	176 968

Les fonds associatifs sont constitués du cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

L'assemblée générale du 18 juin 2008 a décidé d'affecter le résultat 2007 au fonds associatif.

2.9. Trésorerie

L'association place sa trésorerie en SICAV ou FCP de trésorerie. Au 31 décembre 2008 les disponibilités sont entièrement représentées par un compte débiteur auprès de la banque : Crédit Coopératif.

Le 17 décembre 2008 l'association a perçu de la DGAC (ETAT) une subvention d'investissement de 300 000 €, ce qui explique l'importance de la variation de trésorerie entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007.

2.10. Activité

L'association exerce une activité dans le domaine de l'observation du bruit en Ile de France. Les ressources de l'association sont constituées par :

- Les cotisations et les subventions versées par les membres, fixées par l'assemblée

générale,

- Le produit des ventes et des rétributions perçues pour service rendu.

2.11. Reprise des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement inscrites au bilan sont reprises annuellement au prorata des dotations aux amortissements des immobilisations qu'elles ont servi à financer.

Pour l'exercice 2008 la quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat s'élève à 109 754€.

2.12. Engagement de crédit-bail

Le montant des loyers restant dû sur le contrat de crédit-bail mobilier est de 20 775€. Le prix d'achat résiduel prévu dans le contrat de crédit bail s'élève à 0 €.

3. Informations complémentaires

3.1. Loi sur le volontariat associatif

Les administrateurs de l'association sont tous bénévoles. Par conséquent ils ne perçoivent pas de rémunération dans le cadre de leur mandat. Néanmoins ils ont droit au remboursement des frais occasionnés par leurs activités de représentant de l'association.

Conformément à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif, le montant des rémunérations versées en 2008 aux trois plus hauts dirigeants bénévoles ou salariés de l'association ainsi que leur avantage en nature s'est élevé à 64 447 euros.

3.2. Valorisation du bénévolat

Le bénévolat n'est pas valorisé dans la présentation des comptes.

3.3. Provision départ en retraite

Elle ne fait pas l'objet d'une provision spécifique, conformément aux règles comptables, mais représente au 31 décembre 2008 un engagement non significatif.

3.4. Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation permet de constituer un crédit d'heures de formation, cumulable et utilisable comme défini dans la loi sur la réforme de la formation professionnelle. Au 31 décembre 2008 le crédit d'heures de l'association à l'égard de son personnel est de 220 heures.

3.5. Effectif

L'effectif est composé au 31 décembre 2008 de 8 permanents.

3.6. Engagements financiers et/ou sûretés réelles données et reçues :

Néant.